

# Convertir son atelier apicole en BIO

## Objectifs de la formation

Acquérir des compétences et connaissances afin de convertir son atelier apicole en BIO

## Pré-requis

Aucun pré-requis

## Déroulé

Objectifs :

- Vérifier les connaissances de chacun (réglementation biologique, principaux points techniques de la conduite du rucher) et comprendre les attentes des stagiaires.
- Aborder la conduite d'un rucher spécifique à l'agriculture biologique (gestion sanitaire en bio, traitement des ruches en bio ...).
- Aborder les principales étapes de la certification en bio (demande de certification, audit, préparation à l'audit ...)

Contenu :

- Présentation de l'intervenant
- Déterminer les attentes de chaque stagiaire. Connaître leurs connaissances et leurs expériences dans la conduite d'un rucher en bio.
- Elever et développer son cheptel en bio (les souches et les essaims en bio)
- Choisir son modèle de ruche et l'entretenir en bio
- Choisir ses emplacements (réglementation de distances et réglementation spécifique en AB, transhumance)
- Nourrissement des abeilles
- Gestion sanitaire des colonies d'abeilles en bio (les intrants autorisés et interdits en bio, la gestion du Varroa en bio)
- Démarches administratives (crédit d'impôt, certification biologique, préparer un audit en certification bio, préparer la visite annuelle du certificateur, utiliser des formulaires de dérogation)

## Dates, lieux et intervenants

**16 nov 2020**

09:00 - 17:00 (7hrs)

10-12 rue des Arbousiers 06510 CARROS

06510 CARROS

Gilles BROYER, formateur en apiculture

## Infos complémentaires



• AGRIBIO 06 •  
Les Paysans BIO des Alpes-Maritimes

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 30/11/2020

### Tarifs

Adhérent 140€

Non adhérent 170€

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

### Plus de renseignements

Justine CUSTOJA

agribio.justine@bio-provence.fr

AGRIBIO 06

10-12 rue des Arbousiers

06510 CARROS